

Urbanisme

U1B – Autorisation d'urbanisme – PA et PAPE Technique

Personnes concernées

Collaborateurs de
Géomètre-Expert,

Préparation et Suivi

Avant et Après
Formation :

Test sur les
connaissances liées à
la formation via
Internet.

Feuille d'émergence
Évaluation de fin de
formation
Certificat de réalisation
Facture acquittée

Pourquoi cette formation ?

Depuis Octobre 2007, le lotissement est défini comme une opération d'aménagement soumis à deux types de procédure : la Déclaration Préalable et le Permis d'Aménager.

Depuis, le lotissement a subi depuis plusieurs évolutions, notamment avec les lois CAP et ELAN.

Dans la pratique, l'instruction d'un dossier par l'administration comporte également une part non négligeable de contrôle sur la forme des pièces.

La formation proposée permettra d'analyser les pièces à fournir et leur contenu à travers des demandes réglementaires (bordereaux, notices, code de l'urbanisme) et des exemples pratiques.

Elle permettra d'ouvrir le champ de la réflexion sur les différents aspects à prendre en compte.

La partie conceptuelle et la portée juridique du permis d'aménager ne seront pas abordées.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de participer activement à la rédaction d'un dossier de demande de Permis d'Aménager avec son Projet Architectural, Paysager et Environnemental.

Prérequis

Cette formation s'adresse aux collaborateurs qui seront amenés à rédiger et à mettre en forme les demandes de permis d'aménager, sous le contrôle des personnels en charge de projets d'urbanisme au sein de l'entreprise.

Dispositif Pédagogique

Agenda pédagogique, mise en situation dans une ou plusieurs problématique(s) afin de repérer les besoins, échanges, documentation, travaux pratiques, vidéo-projection.

Pré-Inscription

par e-mail : carine.ldcg@orange.fr
via Internet : www.ldconsulting.fr

puis chèque (ou virement) encaissé après la formation (ordre LD Consulting – B.Vassent) par courrier :
LD Consulting 32, rue Paul Doumer 56000 VANNES

Renseignements : Carine 09 6692 0181

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation, contactez-moi.



LD Consulting – 32, rue Paul Doumer – 56000 Vannes
SIRET : 432 981 272 00037

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 53 56 08643 56 auprès du Préfet de la région Bretagne
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Tarif

Présentiel

370 € Net de taxe /
personne

Classe virtuelle

320 € Net de taxe /
personne

*L'OF attestera sur l'honneur
de votre présence tout au
long de la formation.
Web Cam allumée en
permanence obligatoirement
pour une formation plus
interactive.*

Configuration

requis au minima :

- Un PC avec un accès Internet et le son
- Un casque si environnement bruyant
- Une caméra et un micro
- Une adresse e-mail (envoi convocation, documents et lien connexion)

Durée

1 jour – 7h

Lieux & Dates

[À consulter sur le site](#)

Intervenant

Cédric DAVIET

Géomètre-Expert

Intervenant université
de Savoie et CAUE74

Contenu U1B – Autorisation d'urbanisme – PA et PAPE technique

La conception d'un permis d'aménager et ses contraintes

- Les intervenants
- Le site et son environnement
- La réglementation (urbanisme, ...)
- Le phasage

L'élaboration et la rédaction du PAPE

Les pièces constituant le permis d'aménager

- La liste des pièces et leur contenu
- Exemples de pièces
- Les pièces constituant le PAPE au sens de la réglementation

PA : Permis d'Aménager • PAPE : Projet Architectural, Paysager, et Environnemental

Cette formation peut être complétée par PA et PAPE Juridique.



LD Consulting – 32, rue Paul Doumer – 56000 Vannes
SIRET : 432 981 272 00037

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 53 56 08643 56 auprès du Préfet de la région Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.